



## Assemblée générale du 9 octobre 2020

L'assemblée générale s'est tenue à 20 heures à la salle des associations de Valdurenque, sous la présidence de M<sup>me</sup> MARTIN Yannick. Les gestes barrières et recommandations sanitaires liés à la Covid ont été respectés.

Merci à tous ceux qui ont pu assister à cette assemblée générale. Certains membres absents étant excusés.

Les thèmes que nous avons abordés ont été les suivants :

- Le bilan moral de la saison 2019/2020
- Le bilan financier de la saison 2019/2020
- L'élection du bureau
- Le montant des cotisations
- Les frais de transport
- La subvention mairie
- Le calendrier pour la saison 2020/2021
- Le règlement interne
- Les questions diverses

### **I. Bilan moral de la saison 2019/2020**

Randoval a pu compter 29 adhérents au total, 11 hommes et 18 femmes, dont 2 adhérents non marcheurs.

Les sorties : le calendrier proposait 21 sorties dont 9 à la journée, 11 en demi-journée et 3 week-end en gîte et une sortie nocturne. Les gîtes à Curan (13 participants), et à Lalbenque (avec 12 participants) ont eu lieu. Celui programmé en Espagne a été annulé ainsi que toutes les sorties prévues à partir du 15 mars pour cause de Covid.

La soirée repas de février n'a pas pu se faire également à cause de la disponibilité de certains adhérents.

### **II. Bilan financier de la saison 2019/2020**

A ce jour, les soldes des comptes de Randoval sont excédentaires comme les années précédentes mais il y a même un léger mieux par rapport à l'an passé, vu que nous sommes sortis moins souvent.

Un compte courant et un compte épargne livret A au Crédit Agricole, et quelques espèces en caisse. Soit un total de 6663,17 € à ce jour. (Voir bilan financier joint).

Nous remercions la mairie pour sa subvention annuelle de 200€.

**Les 2 bilans proposés ont été acceptés et votés à l'unanimité par les membres présents.**

### **III. Election du bureau**

Le bureau est actuellement composé de :

Sylvie Louet trésorière, Gérard Bru vice-président et Yannick Martin présidente. Bien que réélus tous trois à l'unanimité, en ce qui concerne la présidente, Yannick Martin précise qu'elle ne se représentera pas l'année prochaine. Nous profiterons de cette année pour envisager le futur du club.

N'oublions pas Francis Oulès, Eliette Azéma, Bernard Bonnafous ou encore Elise Marty qui ont eu la gentillesse de vous guider pour quelques sorties.

## **IV Montant des cotisations**

Cette année encore un seul tarif est proposé à 20€ pour le club par adhérent. A cela il faut ajouter l'assurance de 7€ pour ceux qui le souhaitent à la SMACL.

Ceux qui sont donc inscrits dans d'autres club et qui ont déjà une assurance ne cotisent que 20€ sur présentation d'une attestation d'assurance responsabilité civile, individuelle accident et corporel.

Comme l'an passé nous n'avons pu faire toutes nos sorties et ainsi accueillir les non-marcheurs du club (généralement les conjoints), nous avons décidé qu'il n'était pas utile de leur demander une cotisation. Ils pourront donc venir, si l'occasion se présente, et assister aux différents repas ou pique-nique, etc...

Bien que le certificat médical ne soit plus obligatoire systématiquement chaque année, nous vous informons que sous conditions de problèmes de santé (chirurgie, maladie, fatigue générale importante) depuis moins de trois ans, et pour les personnes de 70 ans et plus, ce certificat devient obligatoire. Comme l'an passé, il est proposé un questionnaire de santé à remplir par chacun qui permettra de savoir si on doit ou pas fournir un certificat médical. Pour toute nouvelle adhésion, ce certificat reste obligatoire.

## **V Subvention mairie :**

Je rappelle les conditions d'obtention de cette subvention. La mairie octroie une participation aux frais des associations qui ont au minimum un tiers de ses adhérents sur la commune. Il faut être vigilant à ce que le nombre d'adhérents valdurenquois ne fléchisse pas.

## **VI Frais de transport :**

Les frais de transport représentent un vrai casse-tête pour Randoval. Il faut avoir une grande rigueur (que nous nous efforçons d'appliquer bien sûr) pour tenir à jour la liste de ceux qui viennent marcher, ceux qui prennent leur voiture, et tenir compte des kilomètres parcourus pour que tout cela soit cohérent et équitable.

Le calcul des frais kilométriques est fait sur le site internet « via Michelin ». Il est basé sur un véhicule essence de 6 CV (ne pouvant faire un calcul pour chaque voiture utilisée). Un tableau récapitulatif de ces frais est tenu à jour à chaque sortie. Cela signifie qu'il faut noter pour chaque sortie, le nom de ceux qui sont présents, qui étaient les chauffeurs et combien de kilomètres ont été fait en voiture.

Le club prend à sa charge les frais en laissant les 30 premiers km à la charge des marcheurs.

Ces 30 premiers km (15km aller et retour) représentent la participation de 2€ demandée à tous passagers pour donner à son chauffeur.

Randoval calculera les kilomètres parcourus en fin d'année et chaque chauffeur sera ainsi dédommagé.

## **VII Calendrier 2020/2021**

Les sorties sont toujours prévues un dimanche sur 2 à la journée ou à la demi-journée, en règle générale les 1ers et 3èmes dimanches du mois.

Attention, cette année nous avons mis des horaires de départ variés. Le rassemblement se fait ¼ d'heure avant le départ place du Foirail et le départ est à 8h 30 ou 13h30.

Les sorties marquées d'un \*\* sont à la journée il faut donc prévoir le pique-nique.

## **VIII Règlement interne**

Le règlement du club a été revu et corrigé en fonction des situations liées par exemple aux épidémies ou autres. Ce nouveau règlement sera envoyé à chacun en pièce jointe.

Le pot de l'amitié a clôturé cette assemblée générale.